

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

30/12/96

Origine :

ACCG

STAT

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour attribution)

MMES et MM les Directeurs
des Centres de Traitement Informatique

Réf. :

ACCG n° 58/96 - STAT n° 8/96

Plan de classement :

121					
-----	--	--	--	--	--

Objet :

RECUEIL D'INFORMATIONS ISSUES DE L'APPLICATION STACFAC.

Pièces jointes :

0	2
---	---

Liens :

Date d'effet :

1 janvier 1997

Date de Réponse : 31 janvier de chaque année

Dossier suivi par :

Uranie VENERE - Benoît ALLARD

Téléphone :

01.42.79.35.46 - 01.42.79.33.76

@

Département Statistique
Agence Comptable/Contôle de Gestion

30/12/96

Origine : Le Directeur de la Caisse Nationale de l'Assurance
Maladie des Travailleurs Salariés
à
MMES et MM les Directeurs
STAT des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
ACCG des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour attribution)

MMES et MM les Directeurs
des Centres de Traitement Informatique
(pour attribution)

N/Réf.: ACCG n° 58/96 - STAT n° 8/96

Objet : Recueil d'informations issues de l'application STACFAC.

Les dispositions relatives à la transmission des données issues de l'application STATFAC et précisées par la circulaire : ACCG n° 47/95 - stat n° 6/95 sont reconduites cette année.

Vous trouverez ci joint une disquette contenant les fichiers suivants, qu'il conviendra de remplir suivant les modalités fixées dans la note méthodologique ci-annexée:

POP-PROT: dénombrement de la population protégée par âge et sexe,
REGIM1: dénombrement des assurés par code régime (remplace le Point 38),
MACRO1: un fichier contenant la macro-instruction de tri du fichier REGIM1,
ETM: dénombrement des personnes protégées exonérées du ticket modérateur à titre personnel,
MUTUELLE: dénombrement des assurés mutualistes.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir retourner cette disquette complétée par les valeurs au 31 décembre 1996, accompagnée de l'édition papier, pour le 31 janvier 1997. La disquette sera remplie grâce aux éléments recueillis dans les états de l'application STATFAC, dans sa version la plus récente (avril 1996).

Je vous informe par ailleurs qu'une évolution du mode de restitution des homonymes (maquette n° 5 de STATFAC) est prévue sur le nouvel applicatif ; elle vous permettra de disposer, sur support magnétique, de l'ensemble des informations aujourd'hui simplement éditées sur listing.

Le Responsable du Contrôle
de Gestion

A. BOUREZ

P/le Directeur
Responsable du Département
Statistique

A. FERRAGU

Pièces jointes : Note méthodologique et disquette.

NOTE METHODOLOGIQUE RELATIVE AU DENOMBREMENT DES ASSURES SOCIAUX

OBJET

Pour répondre à de nombreux besoins (analyse de la demande de soins, gestion du risque, compensation, gestion administrative, remises accordées aux mutuelles, analyse de la morbidité etc.), il est nécessaire d'agréger, au niveau national, les dénombrements locaux concernant la population protégée et les assurés sociaux.

A cette fin, il est demandé aux Caisses Primaires et aux Caisses Générales d'adresser à la CNAMTS, Département Statistique, les états concernant la population de leur circonscription avant le **31 janvier de chaque année**. Ces états reflètent l'état des fichiers au dernier jour ouvré de l'année précédente ou, à défaut, à une date aussi proche que possible du 31 décembre.

Les résultats sont extraits des *maquettes*, éditées par l'application STATFAC, adressées annuellement par le Centre de Traitement Informatique de rattachement

maquette 4, pour la population protégée, maquettes 4A à 4F pour les migrants et les subsistants,

maquette 6, pour le dénombrement des assurés par code régime,

maquette 7, pour les personnes exonérées du ticket modérateur à titre personnel,

maquette 16, pour les mutualistes.

Le remplissage des tableaux ne pose pas de difficultés particulières, à l'exception du fichier REGIM1, dont les fonctionnalités sont décrites ci après. La transmission des résultats au niveau national implique que ces résultats aient été validés par chaque Caisse Primaire .

LES FICHIERS

La disquette comprend deux répertoires, qui contiennent les mêmes fichiers, correspondant aux versions EXCEL 4 et EXCEL 5.

Les fichiers sont les suivants :

POP_PROT.XLS: répartition de la population protégée par âge et par sexe,

REGIM1.XLS: dénombrement des assurés par code régime,

MACRO1.XLM: fichier contenant la macro-instruction de tri du fichier REGIM1,

ETM.XLS: dénombrement des personnes protégées exonérées du ticket modérateur à titre personnel,

MUTUELLE.XLS: dénombrement des assurés mutualistes.

Dans le répertoire EXCEL 5, les quatre fichiers POP.PROT.XLS, REGIM1.XLS, ETM.XLS et MUTUELLE.XLS sont contenus dans le classeur DOSSIER.XLS .

A) FICHER POP_PROT

Ce tableau reprend l'état récapitulatif de la maquette 4 de STATFAC (Etat cumulé de l'ensemble des centres d'une CPAM), dénombrant la population protégée hors migrants et subsistants, par tranches d'âge et par sexe. Afin de connaître l'ensemble de la population protégée, le recensement des migrants et des subsistants, issu des maquettes 4A à 4F, est également nécessaire.

B) FICHER MUTUELLE

Le dénombrement des bénéficiaires par numéro de mutuelle est issu des résultats de la maquette 16 de STATFAC, qui concerne généralement les mutualistes affiliés auprès d'une mutuelle complémentaire. Dans ces conditions et pour une connaissance complète des mutuelles, chaque CPAM devra récupérer auprès des Sections Locales Mutualistes l'état de leurs bénéficiaires (à reporter en colonne F du fichier Mutuelle) .

Analyse des données : Ces résultats de population protégée et des bénéficiaires mutualistes issus de STATFAC devront être analysés, et rapprochés d'autres sources d'information (SC pour les bénéficiaires consommateurs), de manière à situer aussi la qualité des données dans chaque organisme .

C) FICHER REGIM1

Pour faciliter la saisie des valeurs, il est recommandé d'utiliser les programmes de tri commandés par les boutons visibles en haut de l'état :
TRI, qui classe les codes régimes par catégorie : actifs, pensionnés, retraités etc. ; on utilisera ce tri pour visualiser les sous totaux et les éditions ;
REGIME, qui classe les régimes par ordre croissant. On utilisera cette disposition pour la saisie.

Les codes régimes étant affichés à l'écran en ordre croissant, saisir le sous total correspondant à chaque code régime figurant en colonne régime de la *maquette* 6, dans la colonne **E** (DENOMBREMENT STAT-FAC) de l'état.

Le calcul des sous totaux des regroupements par type d'activité (actifs, retraités, etc.) s'affiche automatiquement colonne **F, I et J**, après que les tris aient été effectués. Il ne faut donc pas saisir de données dans ces cellules qui sont par ailleurs protégées en écriture.

Mutuelles décompteuses

Les informations concernant les effectifs des sections locales mutualistes n'étant pas, en principe, enregistrées au FAC, il convient de demander aux SLM l'état de leurs assurés par code régime (en complément du § B)) et de les transcrire en colonne **J** (SLM hors FAC) de ce tableau.

Par contre, s'il s'avère que des assurés relevant d'une SLM figurent au fichier FAC, il conviendra de renseigner la colonne I (SLM dans FAC).

Chômeurs

Les assurés dont les droits sont ouverts au titre du chômage seront dénombrés en colonne H, sur la ligne correspondant à leur code régime.

Pour déterminer leur nombre on utilisera la requête SIAM suivante qu'il convient d'adapter à l'environnement BULL ou IBM :

```
SELECT RG1COD_FAM , COUNT(DISTINCT ASSMAC_FAM)
FROM VFAM, VJOD
WHERE ASSMAC_FAM =ASSMAC_JOD
AND JODNAT_JOD IN ('ARE', 'ASI', 'FDC', 'OVD')
AND JODDSF_JOD >= 960101
GROUP BY 1 ORDER BY 1 ;
```

Contrôle des données

Il est souhaitable que les informations de STATFAC soient contrôlées par des informations issues de sources extérieures INSEE, ASSEDIC.

Dans le cas où vous estimez qu'il conviendrait de redresser la valeur recueillie dans STATFAC, vous voudrez bien :

laisser à sa valeur le dénombrement de la colonne E ;

noter dans la colonne G ,RECTIFIE, la valeur que vous estimez correcte en indiquant la source ou la méthode utilisée, grâce au menu Sélection, Commentaire en EXCEL4 ou Insertion, Annotation en EXCEL5. Un point rouge, indiquant l'existence d'un commentaire, se place dans la cellule concernée.

La valeur concernant le dénombrement des chômeurs par les ASSEDIC sera servie en H10.

Divers

La totalité des codes régimes PS3 figure dans le fichier. Toutefois, certains codes qui ont été supprimés peuvent encore figurer dans l'application STATFAC. Il convient de corriger les effectifs correspondant au code régime de remplacement et de demander au service compétent la mise à jour des codes du fichier FAC.

EDITIONS

Les zones d'édition des fichiers sont préparées. Il suffit de déclencher l'impression pour obtenir les sorties sur papier

La disquette comprenant les fichiers mis à jour, accompagnée de l'édition sur papier, sera adressée à :

***CNAMTS Département Statistique
à l'attention de Madame VENERE
66 avenue du Maine***

75694 PARIS CEDEX 14
avant le 31 janvier 1997